

HENRI IV PAR CHATEAUBRIAND

Marguerite n'aimait point Henri IV qu'elle trouvait sale. « Elle recevait Champvallon dans un lit éclairé avec des flambeaux, entre deux linceuls de taffetas noir....Elle avait écouté M. de Mayenne, bon compagnon, gros et gras, et voluptueux comme elle, et ce grand dégoûté de vicomte de Turenne, et ce vieux rufian de Pibrac, dont elle montrait les lettres pour rire à Henri IV ; et ce petit chicon de valet de Provence, Date, qu'avec six aulnes d'étoffe elle avait anobli dans Usson ; et ce bec-jaune de Bajamont » dernier amant de la longue liste qu'avait commencée d'Enragues, et qu'avaient continuée, avec les favoris déjà cités, le duc de Guise, Saint-Luc et Bussy.

Au milieu de ces débordements, il faut donner place à la rigide façon d'être de réformés et à la vie austère de ces magistrats catholiques qui ressemblaient à des Romains du temps de Cincinnatus, transportés à la cour d'Élagabale. Duplessis-Mornay était l'exemple du parti protestant. Sa vertu lui conférait le droit d'avertir Henri IV de ses faiblesses : sur le champ de bataille de Coutras, au moment où l'action allait commencer, il représente au jeune roi de Navarre qu'il a porté le trouble dans une honnête famille par une liaison criminelle ; qu'il doit à son armée la réparation publique de ce scandale, et à Dieu, devant lequel il va peut-être paraître, l'humble aveu de sa faute. Henri se confesse au ministre Chandieu, et dit aux seigneurs de sa cour qui l'en veulent détourner : *«On ne peut trop s'humilier devant Dieu, ni trop braver les hommes.»* Il tombe ensuite à genoux avec ses soldats protestants ; le pasteur prononce la prière. Joyeuse, à la tête de l'armée catholique, le voit et s'écrie : *«Le roi de Navarre a peur ! — Ne le prenez pas là, répond Lavardin, ils ne prient jamais sans qu'ils soient résolus de vaincre ou de mourir.»* Joyeuse perdit la bataille et la vie.

Henri III étant mort, l'armée se divisa. Une partie des catholiques resta attachée à Henri IV ; une autre, sous la conduite de Vitry et d'Espèron, l'abandonna.

Henri IV, obligé de lever le siège de Paris, se retira à Dieppe pour recevoir des secours qu'il attendait d'Élisabeth.

Il était alors dans cet état de dénuement qu'il peint à Sully : *« Mes chemises sont toutes déchirées, mon pourpoint troué au coude, et depuis deux jours je soupe et dîne chez les uns et chez les autres.»*

Les membres de son conseil étaient d'avis qu'il s'embarquât pour l'Angleterre ; Biron s'y opposa : *« Sortir de France, s'écria-t-il en colère, seulement pour vingt-quatre heures, c'est s'en bannir pour jamais! »*

Combat d'Arques et du faubourg de Dieppe. Henri IV y reçut maints coups d'épée et en rendit autant ; il disait en frappant ce que disaient les rois très-chrétiens en touchant les écrouelles : *« Le roi te touche, Dieu te guérisse.»*

Le champ de bataille inspirait le Béarnais ; sa vaillance était son génie. A la terrible prise de Cahors, où il se battit cinq jours entiers dans les rues, blessé en divers endroits, conjuré par

ses soldats de se retirer : « *Ma retraite hors de cette ville, leur répondit-il, sans l'avoir assurée à mon parti, sera la retraite de ma vie hors de mon corps.* »

A Coutras, il dit aux officiers qui se trouvaient devant lui au moment de la charge : « *A quartier, ne m'offusquez pas, je veux paraître.* »

Il dit encore au prince de Condé et au comte de Soissons : « *Vous êtes du sang de Bourbon ; vive Dieu ! Je vous ferai voir que je suis votre aîné.* »

Attaqué à la fois par le baron de Frinct et par Château-Renauld, Frontenac abattit le premier d'un coup de sabre, et Henri, saisissant le second au corps, lui crie : « *Rends-toi, Philistin !* »

Dans une chaude affaire qu'il eut près d'Yvetot avec les ducs de Parme et de Mayenne, il leur tua trois mille hommes.

Tout couvert de sang et de sueur, après le combat, il disait aux capitaines qui l'entouraient : « *Vive Dieu, si je perds le royaume de France, je suis en possession de celui d'Yvetot.* »

A Ivry, le grand fait d'armes de sa vie, ses mots prirent le caractère élevé de sa gloire. On lui parlait de se ménager une retraite : « *Point d'autre retraite, répondit-il brusquement, que le champ de bataille.* »

Schomberg lui demanda le paiement de ses troupes : « *Jamais homme de cœur, s'écrie Henri, n'a demandé de l'argent la veille d'une bataille.* »

Le lendemain, se repentant de ce mot dur : « *Monsieur de Schomberg, cette journée sera peut-être la dernière de ma vie ; je ne veux emporter l'honneur d'un brave ; je déclare donc que je vous reconnais pour l'homme de bien, et incapable de faire aucune lâcheté : embrassez-moi.* » — Sire, repartit Schomberg, *Votre Majesté me blessa l'autre jour, aujourd'hui elle me tue.* » Schomberg se fit tuer auprès du roi.

Au moment d'aller à la charge, le Béarnais se tournant vers les siens : « *Gardez bien vos rangs ; si vous perdez vos enseignes, cornettes ou guidons, ce panache blanc que vous voyez en mon armet vous en servira tant que j'aurai goutte de sang ; suivez-le ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire.* »

L'officier qui portait l'étendard royal, ayant reçu un coup de feu dans l'œil, se retire de la mêlée ; les troupes royales commencent à fuir. Henri les arrête et leur crie : « *Tournez visage, sinon pour combattre, du moins pour me voir mourir.* »...

Henri IV, vainqueur de tous ses ennemis, s'approcha de Paris dont il ferma les avenues. Ce siège est fameux par les dernières folies de la Sainte-Union ... La Satire Ménippée a décrit la grande procession :

Les ingénieurs auteurs ont seulement ajouté aux moines et au clergé les principaux personnages de ce drame tragicomique.

« Les curés Hamilton, Boucher et Lincestre, un petit plus bizarrement armé, faisaient le premier rang, et devant eux marchaient trois moynes et novices, leurs robes troussées ayant chacun le casque en tête, dessous leur capuchon, une rondache pendue au col où étaient peintes les armoiries et devises desdits seigneurs.

Maître Julian Pelletier, curé de Saint-Jacques, marchait à côté, tantôt devant, tantôt derrière, habillé de violet, en gendarme scholastique, la couronne et la barbe faites de frais, une brigandine sur le dos, avec l'épée et le poignard, et une hallebarde sur l'épaule gauche, en forme de sergent de bande, qui suait, poussait et haletait pour mettre chacun en rang et ordonnance. Puis suivaient de trois en trois cinquante ou soixante religieux, tant cordeliers que jacobins, carmes, capucins, minimes, bonshommes, feuillants et autres, tous couverts avec

leurs capuchons et habits agrafés, armés à l'antique catholique, sur le modèle des épîtres de saint Paul ; entre autres il y avait six capucins, ayant chacun un morion en teste, et au-dessus une plume de coq, revêtus de cottes de mailles l'épée ceinte au côté par-dessus leurs habits ; l'un portant une lance, l'autre une croix, l'un un épieu, l'autre une arquebuse, et l'autre une arbalète, le tout rouillé par humilité catholique ; les autres, presque tous, avaient des piques qu'ils branlaient souvent, par faute de meilleur passe-temps, hormis un feuillant boiteux, qui, se faisait faire place avec une épée à deux mains et une hache d'armes à sa ceinture, son bréviaire pendu par derrière ; et le faisait bon voir sur un pied faisant le moulinet devant les dames.

Mais tout cela marchait en moult belle ordonnance catholique, apostolique et romaine, et semblaient les anciens cranequiniers de France. Ils voulurent, en passant, faire une salve ou escoupeterie, mais le légat leur défendit...Après ces beaux pères, marchaient les quatre mendiants, qui avaient multiplié en plusieurs ordres, tant ecclésiastiques que séculiers ; puis les Seize à quatre, réduits au nombre des apôtres et habillés de même comme on les joue à la Fête-Dieu. Après eux marchaient les prévôts des marchands et échevins, bigarrés de diverses couleurs ; puis la cour de parlement, telle quelle ; les gardes italiennes, espagnoles et wallonnes de M. le lieutenant ; puis les cent gentilshommes de frais gradué par la Sainte-Union, et après eux quelques vétérinaires de la confrérie de saint Eloy...

Suivaient après M. de Lyon, tout doucement ; le cardinal de Pellevé, tout bassement ; et après eux M. le légat, vrai miroir de parfaite beauté, et devant lui marchait le doyen de Sorbonne, avec la croix, où pendaient les bulles du pouvoir. *Item* venait madame de Nemours, représentant la reine mère, ou grand-mère du roi futur... suivaient madame la douairière de Montpensier, avec son écharpe verte, forte sale d'usage, et madame la lieutenant de l'Etat et couronne de France, suivi de mesdames de Blin et de Bussy le Clerc. Alors s'avancait et faisait voir M. le lieutenant, et devant lui deux massiers fourrés d'hermines, et à ses flancs deux Wallons portant hoquetons noirs, tout parsemés de croix de Lorraine rouges.

Ces burlesques misères aidèrent quelque temps le peuple à supporter la faim, qui bientôt se fit sentir dans toute son horreur. Après s'être nourri de tous les animaux, chats, chiens et autres, et des peaux des ces animaux ; après avoir dévoré des enfants, on en vint à moudre des os de morts dont on fit de la poussière et non de la farine : ce pain conservait sa vertu ; quiconque, en mangeait mourait. Madame de Montpensier refusa d'échanger avec des bijoux de la valeur de plus de deux mille écus un petit chien qu'elle se réservait comme sa dernière ressource. Trente mille personnes succombèrent ; les rues étaient jonchées de cadavres ; les demi-vivants se traînaient parmi. Des prostitutions impuissantes, payées de quelques aliments vils à des mains décharnées, avaient lieu dans ces cimetières sans fosses. La vie de l'homme rampait à peine ainsi, avec des couleuvres, sur les corps gisants.

M. de Nemours, sortant de sa maison pour aller visiter quelques postes vers les murailles de la ville, rencontra un homme qui, d'un air effaré, lui dit : « *Où allez-vous, monsieur le gouverneur ? N'allez plus outre dans cette rue ; j'en viens, et j'ai trouvé une femme demi-morte, ayant à son cou un serpent entortillé, et autour d'elle plusieurs bêtes envenimées.* »

Pendant ce temps, Henri IV laissait ses soldats monter au bout de leurs piques des vivres aux Parisiens ; il faisait relâcher des villageois qui avaient amené des charrettes de pain à une poterne ; il leur distribuait quelque argent, et leur disait : « *Allez en paix ; le Béarnais est pauvre ; s'il avait davantage, il vous le donnerait.* »

Et le Béarnais négociait, attendait le duc de Parme, oubliait ses soucis avec l'abbesse de Montmartre, commençait une passion nouvelle avec Gabrielle d'Estrées, se déguisait en paysan pour l'aller voir à Cœuvres, au milieu de tous les périls.

Henri IV se trouva, dès sa naissance, et par les hasards de sa vie, à la tête de la Réformation et des idées nouvelles ; mais la Réformation était en minorité contre l'ancien culte et les vieilles idées. Les Français catholiques rejetaient un roi protestant, malgré son titre héréditaire ; ils en avaient le droit, comme les Anglais protestants eurent le droit de repousser un roi catholique. La Ligue, coupable envers le dernier des Valois, était innocente envers le premier des Bourbons, à moins de soutenir que la nation n'est apte à maintenir le culte qu'elles ont choisi et les institutions qui leur conviennent. Le péril était imminent : les états, illégalement convoqués sans doute, mais redoutables, car tout corps politique, dans un moment de crise, a une force prodigieuse ; l'Espagne, appuyée de la cour de Rome et des préjugés populaires, étaient prêts, en s'alliant au prince lorrain, à disposer du trône. L'héritier légitime ne se pouvait défendre qu'avec des soldats étrangers, triste ressource pour un roi national ; les protestants qui l'appuyaient étaient en petit nombre, et plutôt inclinés à l'aristocratie qu'à la monarchie ; les catholiques attachés à sa personne ne le suivaient que parce qu'il avait promis de se faire instruire dans leur religion.

Il ne restait donc évidemment à Henri IV qu'un seul parti à prendre, celui d'abjurer : ce fut une affaire entre lui et sa conscience ; s'il vit la vérité du côté où il voyait la couronne, il eut raison de changer d'autel. Il est fâcheux seulement qu'il écrive à Gabrielle, à propos de son adjuration : « *C'est dimanche que je ferai le saut périlleux.* »

On s'est fait une fausse idée de la manière dont les Bourbons parvinrent au trône, D'un côté, on n'a vu que les massacres de la Saint-Barthélemy, que les fureurs de la Ligue, que les intrigues de Catherine de Médicis, que les débauches de Henri III, que l'ambition des princes de Lorraine ; de l'autre côté, on n'a aperçu que la bravoure, l'esprit et la loyauté de Henri IV ; on a cru que tous les partis avaient été fidèles à leurs doctrines, qu'ils avaient constamment suivi leurs drapeaux respectifs, que les services avaient été récompensés, les injures punies ; qu'enfin chacun avait été rétribué selon ses œuvres : telle n'est point la vérité historique. Tout se passa comme de nos jours ; on céda à des nécessités, à des intérêts créés par le temps ; le vainqueur d'Ivry ne monta point sur le trône, botté et éperonné, en sortant de la bataille : il capitula avec ses ennemis, et ses amis n'eurent souvent pour toute récompense que l'honneur d'avoir partagé sa mauvaise fortune.

Brissac, la Châtre et Bois-Dauphin, maréchaux de la Ligue, furent confirmés dans leur dignité ; ils avaient tous vendu quelque chose. Laverdin, Villars, Balagni, Villeroi, jouirent de la faveur d'Henri IV. Par l'article 10 de l'édit de Folembray, les dettes même du duc de Mayenne sont payées et déclarées dettes de la couronne.

Le Béarnais était ingrat et gascon, oubliant beaucoup et tenant peu. « *Montez*, dit la duchesse de Rohan dans son ingénieuse satire apologétique, *montez les degrés, entrez jusque dans son antichambre : vous oyrez les gentilshommes qui diront : j'ai mis ma vie tant de fois pour son service, je l'ai tant de temps suivi, j'ai été blessé, j'ai été prisonnier ; j'y ai perdu mon fils, mon frère ou mon parent : au partir de là il ne me connaît plus ; il me rabroue si je lui demande la moindre récompense... »*

Ses effets parlent et disent en bon langage : Mes amis, offensez-moi, je vous aimerai ; servez-moi, je vous haïrai. Henri laissa mourir de faim le fidèle bourgeois qui avait favorisé sa fuite, lorsque lui, Henri, était à Paris prisonnier de Charles IX. A la mort de Henri III, Henri IV avait dit à Armand de Gontaut, baron de Biron : « *C'est à cette heure qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne ; venez-moi servir de père et d'ami contre ces gens qui n'aiment ni vous ni moi* ». Henri aurait dû garder la mémoire de ces paroles ; il aurait dû se souvenir que Charles de Gontaut, fils d'Armand, avait été son compagnon d'armes ; que sa tête avait été emportée d'un boulet de canon : ce n'était pas au Béarnais à joindre la tête du fils avec celle du père...

Mais la bravoure de Henri IV, son esprit, ses mots heureux, et quelquefois magnanimes, son talent oratoire, ses lettres pleines d'originalité, de vivacité et de feu, ses malheurs, ses aventures, ses amours, le feront éternellement vivre. Sa fin tragique n'a pas peu contribué à sa renommée : disparaître à propos de la vie, est une condition de la gloire.

Henri IV était encore un fort bon administrateur ; il montra son habileté à faire vivre en paix des hommes qui se détestaient, particulièrement ses ministres, hommes de capacité, mais antipathiques les uns aux autres, et sortir de partis divers. Les Bourbons n'ont compté que cinq rois dans leur courte monarchie absolue ; sur ces cinq rois, ils ont deux grands princes et un martyr. Ce sang n'était pas stérile.

A compter depuis la conjuration d'Amboise, 1560, jusqu'à la publication de l'édit de Nantes, en 1599, s'écoulèrent trente-neuf années de massacres, de guerres civiles et étrangères, entremêlées de quelques moments de paix ; c'est à peu près la période qu'a parcourue notre dernière Révolution.

Ce temps de la Saint-Barthélemy et de la Ligue est le temps de la terreur religieuse, d'où sortit la monarchie absolue, comme le despotisme militaire sortit de la terreur politique de 1793. Il ne coula guère moins de sang français dans les guerres et les massacres du seizième siècle que dans les massacres et les guerres de la Révolution. « Durant ces guerres (de la Ligue) sont morts prématurément, et avant le temps, plus de deux millions de personnes, tant de mort violente que de nécessité et pauvreté, par famine et autrement. »

Un capital immense fut dissipé ; les dettes de l'État se trouvèrent monter, sous Henri IV, à trois cent trente millions de la monnaie de ce temps, sans parler de toutes les autres sommes absorbées et non constituées en dettes publiques, comme on le va voir par les autorités suivantes : « Le pauvre peuple avait été tellement pillé, vexé, saccagé, rançonné et subsidié, sans aucune relâche ni moyen de respirer, qu'il ne lui restait plus aucune facilité de vivre, étant comme désespéré et résolu de quitter le pays de sa naissance pour aller vivre en terre étrangère... ».

Dans les pays qu'ils occupaient, les huguenots détruisirent les monuments catholiques et s'emparèrent des biens du clergé. Beaucoup de prêtres se marièrent, et restèrent néanmoins catholiques ; leurs mariages furent sanctionnés par la cour de Rome et leurs enfants légitimés. La cour, de son côté, ne se fit faute des biens ecclésiastiques.

La vente, saisie et jouissance des biens de l'Église par des laïques, étaient accompagnées de la saisie, jouissance et vente des biens des particuliers, comme dans la Révolution. Plusieurs édits et déclarations ordonnent la confiscation des biens des huguenots. Le Parlement, en 1589, rendit un arrêt pour faire procéder à la vente des biens de ceux de la nouvelle opinion.....afin qu'on ne soit pas privé du fruit et secours espéré des saisies et ventes des biens et héritages de ceux de la nouvelle opinion. Un règlement du duc de Mayenne, de la même année, exige le serment à l'union catholique par le clergé, la noblesse, le tiers-état, les habitants des villes et des campagnes, etc. Ce serment doit être prêté dans la quinzaine du jour de la publication du règlement. L'article 9 porte : « Après ladite quinzaine passée, sera procédé à la saisie des biens meubles et immeubles des tous ceux qui se trouveront refusant faire ledit serment, soit ecclésiastique, noble, ou du tiers état ; et si, dans un mois après ladite saisie, ils ne le voudraient faire, ou n'auraient proposé excuse valable de leur absence et légitime empêchement, seront tenus et réputés pour ennemis de Dieu et de l'État, et passé outre à la vente desdits meubles, etc. »

On voit que les massacres, les injustices, les spoliations, ne sont pas, comme on l'a cru, particuliers à nos temps révolutionnaires. Les terroristes de la Saint-Barthélemy et de la Ligue étaient des aristocrates nobles, des rois, des princes, des gentilshommes, Charles IX, Henri III, le duc de Guise, Tavannes, Clermont, Coconas, la Mole, Bussy d'Amboise, Saint-Mesgrin, et tant d'autres : non-seulement ils lâchèrent les bourgeois de Paris sur les huguenots, mais ils trempèrent eux-mêmes leurs mains dans le sang...

La terreur de la Saint-Barthélemy et de la Ligue fut approuvée par la grande majorité de la nation. On regarda aussi cette terreur comme nécessaire. On ne trouve pas contre Charles IX, qui nous fait tant d'horreur aujourd'hui, un seul écrit de ses contemporains catholiques ; il est loué, au contraire, de presque tous les hommes de mérite de cette époque, du Tillet, Brantôme, Ronsard, tandis qu'Henri III est accablé d'outrages.

J'ai souvent cité les pamphlets de la Ligue, parce qu'on y suit mieux le mouvement des opinions. C'est la première fois que la presse a joué un rôle important dans les troubles politiques ; par son moyen la pensée était devenue, ainsi que de nos jours, un élément social, un fait qui se mêlait aux autres faits et leur donnait une nouvelle vie. La plume était aussi active que l'épée. Comme chacun avait la liberté entière dans son parti, et n'était proscrit que dans l'autre, il y avait réellement liberté de la presse. Les imaginations audacieuses de Rabelais, le Traité de la servitude volontaire de la Boétie, les Essais de Montaigne, la Sagesse de Charron, la République de Bodin, les écrits polémiques, le Traité où Mariana va jusqu'à défendre le régicide, prouvent qu'on osa tout examiner. Comme la succession à la couronne était contestée, les catholiques, en se divisant à ce sujet, examinèrent hardiment les principes de la monarchie, et les protestants rêvèrent la république aristocratique. La liberté politique et la liberté religieuse eurent un moment pleine licence, en s'appuyant à la liberté de la presse, leur compagne, ou plutôt leur mère. Mais cet horizon, qui s'ouvrit un moment dans l'esprit humain, se referma tout à coup. La réaction qui suit l'action, quand l'action n'est pas consommée, précipita la France sous le joug.

En résumé, les guerres civiles religieuses du seizième siècle, qui ont duré trente-neuf ans, ont engendré les massacres de la Saint-Barthélemy, ont versé le sang de plus de deux millions de Français, ont dévoré près de trois milliards de notre monnaie actuelle, ont produit la saisie et la vente des biens de l'Église et des particuliers, ont fait périr deux rois de mort violente, Henri III et Henri IV, et commencé le procès criminel du premier de ces rois. La vérité religieuse, quand elle est faussée, ne se livre pas à moins d'excès que la vérité politique lorsqu'elle a dépassé le but.

HENRY IV PAR VICTOR DURUY

L'assassinat du dernier des Valois mit la douleur et le trouble dans le camp de Saint-Cloud, la joie et la confiance dans Paris.

Au camp, les catholiques s'éloignaient déjà des protestants.

On voyait les premiers, dit un témoin oculaire, « *comme gens forcenés, enfonçant leurs chapeaux, les jetant par terre, fermant les poings, complotant, se touchant la main, formant des vœux et des promesses dont on avait pour conclusion : plutôt mourir de mille morts !* »

Dans la ville, les duchesses de Montpensier et de Nemours parcouraient les rues dans leurs carrosses, criant dans tous les carrefours : « *Bonnes nouvelles, mes amis ! Bonnes nouvelles ! Le tyran est mort, il n'y a plus d'Henri de Valois en France!* »

On faisait des feux de joie, on célébrait dans la chaire « le martyr du bienheureux Jacques Clément » on l'invoquait comme un saint. Sa vieille mère fut amenée à Paris et montrée au peuple « comme une merveille ! »

« *Vous êtes le roi des braves*, avait dit à Henri un des seigneurs catholiques, *et ne serez abandonné que des poltrons!* » Malgré cette loyale parole, beaucoup de catholiques s'éloignèrent ; pour retenir les autres, Henri s'engagea solennellement, dans une assemblée des principaux seigneurs, à maintenir dans son royaume la religion catholique jusqu'à la convocation d'un concile national ou général qui réglerait la question religieuse, et à conserver chacun dans ses droits et offices, à garantir aux calvinistes la liberté de leur culte dans une ville par bailliage. L'assemblée alors le reconnut comme roi de France, sous le nom d'Henri IV, « selon la loi fondamentale du royaume ». L'acte fut dressé, signé de tous les assistants et enregistré par le parlement de Tours.

A Paris, au contraire de ce qui se passait à Saint-Cloud, on était d'accord sur la religion, mais non sur les personnes.

Décidés à repousser du trône un hérétique, les ligueurs hésitaient entre le jeune duc de Guise et son oncle, le duc de Mayenne. Le premier était, depuis la mort de son père, prisonnier des royalistes, et par conséquent un peu oublié ; le second, politique habile, manquait de tout ce qu'il faut à un chef populaire, audace, éclat, activité infatigable et décision prompte.

Il y avait d'autres prétendants encore : le duc de Lorraine, beau-frère des trois derniers Valois, le duc de Savoie, fils d'une sœur de Henri II, et le roi d'Espagne, qui parlait des droits de sa fille, née d'une fille de Henri II, sœur par conséquent des trois derniers Valois, et comptait bien se saisir de la couronne au milieu de l'anarchie qu'il avait déchaînée.

Mayenne, tout-puissant dans Paris, le lendemain de la mort d'Henri III, aurait pu brusquer la fortune ; il ne l'osa, et, le 5 août, il fit proclamer roi le cardinal de Bourbon se contentant de prendre pour lui-même la lieutenance générale. Cette nomination ne résolvait rien, et, en reconnaissant le droit de la famille de Bourbon, Mayenne montrait que le roi légitime était Henri IV.

La France s'était partagée, et non seulement la France, mais presque chaque province. A côté d'une ville qui tenait pour la Ligue, une autre tenait pour le roi ; il y avait le Parlement de Paris et celui de Tours...

Un sixième de la France était pour Henri IV ; le reste n'était pas tout entier pour la Ligue.

Plusieurs villes et provinces, comme Bordeaux et une partie de la Guyenne, restaient neutres ; quelques gouverneurs ou seigneurs puissants, d'Épernon, Damville, en Languedoc, Ornano en Dauphiné, attendaient les événements.

Il fallait faire reconnaître le vrai roi à ses actes. Henri IV envoya Longueville en Picardie, d'Aumont en Champagne, pour lui en ramener ce qu'ils pourraient y lever de troupes et d'argent ; et il se dirigea lui-même vers la Normandie.

Senlis, Compiègne, Gournay. Gisors, reçurent garnison royale, et livrèrent leurs recettes, dont l'armée avait grand besoin. Une tentative contre Rouen échoua ; mais Henri, tournant tout à coup sur Dieppe, y fut reçu à bras ouverts. C'était une précieuse acquisition, qui le mettait en communication avec l'Angleterre, dont il attendait des secours.

La grande Élisabeth comprenait que le roi de Navarre combattait autant pour elle-même que pour lui. «*Le dernier jour de la France, disait-elle, sera la veille du dernier jour de l'Angleterre.*»

Le gouverneur de Caen vint à Dieppe faire au roi hommage de la moitié de la Normandie.

A Paris, on commençait à murmurer contre les lenteurs de Mayenne. Philippe II, Sixte-Quint lui avaient envoyé de l'argent pour faire des recrues en Allemagne.

Il se décida enfin à sortir de la ville avec 25000 hommes, en rallia 8000 en route, et se dirigea sur Dieppe, promettant de ramener le Béarnais captif ou de le jeter à la mer.

Henri avait moins de 10 000 hommes et fort peu d'argent :

«*Mes chemises sont toutes déchirées, écrivait-il à Rosny, mon pourpoint troué aux coudes, et, depuis deux jours, je soupe et dine chez les uns et chez les autres.*»

Les membres du conseil étaient d'avis qu'il s'embarquât pour l'Angleterre. Le maréchal de Biron s'y opposa : «*Sortir de France, s'écria-t-il, pour vingt-quatre heures, c'est s'en bannir pour jamais!*» Henri IV était de cet avis, il s'empara d'Eu, du Tréport et s'établit fortement autour de Dieppe. Son artillerie était insuffisante ; il y suppléa en montant ses plus petits canons sur des affûts à roues, auxquels il attela plusieurs chevaux, et il fit ainsi le premier usage de l'artillerie légère.

La grosse armée de Mayenne échoua pendant trois semaines d'attaques consécutives contre ces habiles dispositions et plus encore contre la valeur d'Henri et de ses troupes. Elle ne laissa pas un point de la ville ou des retranchements sans tenter l'assaut ou l'escalade, et fut partout repoussée.

Henri se trouvait à son tour à la tête de 25 000 hommes...

Il emporta Étampes, Châteaudun, Vendôme, et, de Tours, décida le Mans, Alençon, Angers, Laval à le reconnaître. En quelques semaines toute la Normandie de la Seine à la Vire fut soumise de gré ou de force. La nouvelle de ces succès entraînait les neutres ; deux cardinaux étaient venus le recevoir à Tours ; le Parlement de Rennes fit sa soumission avec une partie de la Bretagne ; Ornano et Lesdiguières en Dauphiné, la Valette en Provence, Damville en Languedoc, se déclarèrent pour lui. Au dehors, la république de Venise le reconnut comme roi légitime ; déjà même Sixte-Quint se laissait ébranler par les raisons que lui avaient fait porter les catholiques qui suivaient le Béarnais.

A Dreux, le Roi pour sauver la ville, livra bataille dans la plaine de Saint-André, près d'Ivry. Les ligueurs avaient 15 000 à 16 000 hommes, dont 400 à cheval, de sorte que leur front se montrait comme une épaisse forêt de lances ; les royalistes avaient 8000 fantassins et 3000 cavaliers, armés seulement d'épées et de pistolets. On parlait à Henri d'assurer sa retraite en cas de revers : «*Point d'autre retraite, dit-il, que le champ de bataille.*» Et il ajouta : «*Compagnons ! Gardez bien vos rangs ; si vous perdez vos enseignes, cornettes ou guidons, ce panache blanc que vous voyez en mon armet vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire !*»

Tous les escadrons s'ébranlèrent à la fois. Le roi chargea les lanciers français et wallons ; il passa avec les siens sous leurs lourdes et longues lances, les attaqua vigoureusement corps à corps, d'estoc et de taille, et les mit en fuite. Les chevaux légers royalistes cédaient devant un escadron de Wallons ; Henri court à eux : «*Tournez visage, leur crie-t-il, et, si vous ne voulez pas combattre, regardez-moi mourir !*» Au bout de deux heures, toute l'armée de la Ligue était en fuite. La victoire gagné, le Béarnais se rappela qu'il était roi : «*Quartier aux Français, cria-t-il, main basse sur les étrangers !*» Cinq pièces de canon, 80 enseignes d'infanterie, 20 cornettes de cavalerie furent les trophées des vainqueurs.

La route de Paris leur était ouverte ; Henri les y mena.

Il y avait dans la ville peu de munitions, peu de vivres, et les murailles se trouvaient en mauvais état. Les parisiens suppléèrent à tout par leur exaltation religieuse. Le moine Chrestin avait été chargé d'annoncer au peuple la nouvelle de la défaite d'Ivry, il prit pour texte de son sermon ces paroles de l'Écriture : « Je châtie ceux que j'aime. »

On fit rendre par la Sorbonne un décret qui déclarait coupable de péché mortel quiconque parlerait de traiter avec le Bourbon, et qui promettait à ses ennemis la palme du martyr.

Trente mille hommes s'enrôlèrent ; on fondit les cloches pour en faire des canons.

Une étrange procession parcourut toute la ville. Les principaux héros de la Ligue, Rose, Boucher, Lincestre, la barbe et la tête rasées, un hausse-col par-dessus le camail et le rochet, l'épée au côté et la pertuisane au bras, ouvraient la marche ; suivaient quatre par quatre, au nombre de 1300, les cordeliers, jacobins, carmes, capucins, feuillants, en ordre de bataille, la hache ou l'arquebuse sur l'épaule, dans un accoutrement moitié religieux et moitié militaire qui avait quelque chose de burlesque et de terrible à la fois.

Henri IV ne se flatta point d'emporter d'assaut une ville ainsi défendue ; mais il comptait sur la famine, et coupa tous les arrivages, espérant ainsi abattre les Parisiens. Il ne fit que les élever, selon d'Aubigné, « à un haut degré de vengeance qui sentait le juste et le glorieux. »

On supporta la famine aussi bien que la guerre.

La détresse fut alors à son comble ; après avoir diminué chaque jour la ration de pain qu'on distribuait au peuple, le corps de ville ne donna plus rien ; chacun eut à se pouvoir. On abattit les chevaux, ânes, mulets qui survivaient encore. Tout ce qui avait vie, même des animaux immondes, fut traqué, dévoré. La duchesse de Montpensier refusa de céder un petit chien qu'elle gardait, disait-elle, « comme dernière ressource pour sa propre vie. » Quelques-uns pilèrent des ossements de morts pour en faire une sorte de pâte, et moururent de cet affreux aliment. Chose horrible ! Les hommes d'armes commençaient à faire la chasse aux petits enfants ; une mère mangea le sien.

Il y a bien souvent la légende à côté de l'histoire. C'est à la légende qu'appartient l'Henri IV laissant entrer des vivres dans Paris qu'il assiège ; celui de l'histoire tance vivement ses serviteurs d'O, de Givry et d'autres qui se relâchaient de la sévérité ordinaire en pareille occurrence en faisant passer quelques secours aux amis qu'ils avaient dans la place. Si sa bonté ne va pas jusqu'à leur laisser défaire d'une main ce qu'il fait de l'autre, elle l'attendrit du moins au spectacle de tant de maux. « *J'aimerais quasi mieux, disait-il, n'avoir point de Paris, que de l'avoir ruiné par la mort de tant de personnes...* » et un jour qu'il rencontra des paysans qu'on menait pendre pour avoir été surpris introduisant une charrette de pain par une poterne, il les fit relâcher, leur distribua quelque argent et leur dit : « *Le Béarnais est pauvre ; s'il avait davantage, il vous donnerait plus.* »

Il était évident pour tous que la guerre n'amènerait pas de solution. La France pourrait s'y abîmer ; mais un parti ne détruirait pas l'autre. L'idée d'une transaction, d'un compromis revenait donc dans les esprits. Chaque faction jusque-là avait repoussé les états généraux, comptant davantage sur sa force et craignant de remettre ses destinées au scrutin d'une assemblée. Maintenant leur nom revenait dans bien des bouches ; les écrits, les pamphlets des deux partis avaient tellement bouleversé les vieilles opinions reçues, que le peuple ne savait auquel entendre et demandait qu'on laissât parler la nation même. Les ligueurs Boucher et Rose remettaient l'élection royale aux états généraux et exaltaient les droits du peuple, pour les soumettre à l'Église. Les protestants, devenus les défenseurs de l'autorité royale, tenaient

pour l'hérédité et opposaient à l'autorité pontificale, comme aux prétentions populaires, le droit divin des rois.

Les états, depuis longtemps convoqués, mais toujours retardés par la guerre, s'ouvrirent enfin à Paris, le 15 janvier 1598. Il ne vint qu'environ 130 députés, la plupart du tiers état.

Le roi d'Espagne comptait sur eux. « On voyait nuit et jour, les agents des prétendants à la couronne qui allaient visiter les députés et briguer leurs suffrages. » Aux arguments tirés de la religion, Philippe II en joignait d'une autre sorte. Il s'était dit qu'il serait plus facile d'acheter la France que de la conquérir, et il n'épargnait pas l'argent. Si les historiens d'Espagne ont bien compté, c'est trente millions de ducats, quelque chose comme cinq ou six cents millions de francs, que ses visées sur la France lui coûtèrent.

Le Béarnais, lui, n'avait dépensé que de l'héroïsme, autant, il est vrai, qu'il en eût fallu, en d'autres circonstances, pour gagner un royaume. Mais le culte qu'il professait formait un obstacle invincible. Le chef des protestants ne pouvait être le roi des catholiques. Depuis bien longtemps Henri le sentait ; et comme il n'avait jamais été attaché par des liens bien forts au calvinisme, il songeait à les rompre, pour terminer enfin une guerre atroce et sans cela éternelle. Entre l'or du roi d'Espagne et le sacrifice que l'héritier légitime s'appêtait à faire pour cesser d'être le roi d'un parti et devenir le roi de la France, Mayenne avait peu de chose à offrir ; il ne désespéra pourtant pas de réussir, en opposant l'un à l'autre, Philippe II et Henri IV, l'étranger et l'hérétique, et en tâchant de passer entre les deux.

... Dans la première séance générale on pressa davantage l'ambassadeur ; on lui demanda quel époux le roi Philippe II destinait à sa fille. « L'archiduc Ernest d'Autriche, » répondit-il. Ce fut une explosion de murmures, car quelques-uns avaient compté, au moins, sur le jeune duc de Guise. Ainsi, c'était à un prince étranger, à une princesse étrangère, qu'on livrait la France ; c'était cette maison d'Autriche que nos rois avaient combattue pendant cinquante ans, que la Ligue amenait au Louvre. La lumière se fit.

Déjà le 8 avril un prédicateur avait dit à l'église Saint-Jacques la Boucherie : « *Il n'y a plus de religion parmi nous, tout n'est qu'ambition ; les beaux états qu'on tient ! C'est la cour du roi Pétaud, où chacun veut être le maître. Il n'est aucun de nos gouverneurs qui n'aspirent à être roi, et c'est à « qui emportera le morceau. »* Telle fut bientôt l'opinion de tous.

Elle eut plus tard (1593) son expression dans un merveilleux pamphlet, *la satire Ménippée*, œuvre de quelques bourgeois parisiens, le chanoine P. le Roy, Nicolas Rapin, Passerat, Pierre Pithou, etc., qui achevèrent de tuer la Ligue par le ridicule. *Le Catholicon d'Espagne*, première partie de la satire, démasqua l'ambition que Philippe II cachait sous les dehors de champion du catholicisme ; dans *l'Abrégé des états de la Ligue*, chacun des grands personnages qui avaient joué leur rôle dans l'Union vint étaler sa folle ambition ou sa honteuse avidité. Enfin, un député du tiers, dans un discours qui s'élevait jusqu'à l'éloquence, faisait toucher du doigt à chacun la morale du pamphlet.

« Il faut, disait-il, qu'ayant la mort entre les dents, nous disions que nous nous portons bien. O Paris qui n'es plus Paris mais une spélunque (caverne) de bêtes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons et Napolitains, un asile de voleurs, meurtriers et assassinateurs ; te voilà aux fers, te voilà en l'inquisition d'Espagne, plus intolérable mille fois et plus dure à supporter aux esprits nés libres et francs, que les plus cruelles morts ! »

La raison commençait à surnager par-dessus l'écume des passions à moitié apaisées. Pendant que les états continuaient les longues disputes qui cachaient mal leur indécision, quelques magistrats du parlement prirent courage :

« Voilà l'état où nous sommes réduits, s'écria l'un d'eux, du Vair, seize coquins ont fait vente au roi d'Espagne de la couronne de France. Non, jamais peut-être il ne s'ouït dire que si licencieusement, si effrontément on se joua de la fortune d'un si grand et si puissant royaume, si publiquement on trafiqua d'une telle couronne, si impudemment on mit vos vies, vos biens, votre honneur, votre liberté à l'enchère, comme l'on fait aujourd'hui : et en quel lieu ? Au cœur de la France ! »

Sur la proposition du courageux magistrat, le parlement rendit un arrêt par lequel il ordonna que « remontrances seraient faites à M. le lieutenant général, à ce qu'aucun traité ne se fit pour transférer la couronne en la main de princes étrangers » C'était le premier acte de bon sens et de patriotisme qui eût été fait depuis longtemps ; Henri IV fit le second.

L'ambassadeur d'Espagne, ayant reconnu qu'en demandant trop il avait tout compromis, essayait de revenir sur ses pas, et proposait, au nom de Philippe II, le mariage de l'infante avec le duc de Guise. Mais il était trop tard.

Le peuple était maintenant affamé de paix, d'autant plus qu'Henri IV, à ce moment, se décidait à franchir le dernier pas.

Il en coûtait beaucoup au fils de Jeanne d'Albret, à l'élève de Coligny, de rompre avec ces huguenots « qui l'avaient apporté sur leurs épaules de deçà la rivière de Loire. » Mais c'était l'avis même des plus sages d'entre eux. Le 23 juillet, après un débat de quelques heures avec les docteurs catholiques réunis à Mantes, Henri se déclara convaincu, et, malgré le fameux billet à Gabrielle, « *c'est après-demain que je fais le saut périlleux,* » il l'était en vérité ; non qu'il eût bien discuté les dogmes, ce n'était point affaire à lui, mais il avait bien étudié le maux de la France. Le surlendemain, 25, il dit adieu, en pleurant, aux ministres de la religion qu'il abandonnait ; et, escorté des princes, des grands officiers de la couronne et d'une nombreuse noblesse, il se dirigea vers l'église de Saint-Denis. Le bruit en était venu jusqu'à Paris ; malgré les ordres de Mayenne et du corps de ville, une foule de Parisiens se rendirent sur son passage et l'accueillirent aux cris de : Vive le roi ! Arrivé aux portes de la basilique, il frappa ; l'archevêque de Bourges parut. « *Qui êtes-vous ?* lui demanda-t-il. — *Je suis le roi. — Que demandez-vous ? — A être reçu au giron de l'Église catholique, apostolique et romaine.* » Il s'agenouilla et fit sa profession de foi.

« Je jure, dit-il, devant la face du Dieu tout-puissant, de vivre et de mourir en la religion catholique ; de la protéger et défendre envers et contre tous, au péril de mon sang et de ma vie, renonçant à toutes hérésies contraires à icelle. »

Quelques prédicateurs de la Ligue essayèrent vainement de présenter cet acte comme une hypocrisie. « *On l'a vu, disait l'un d'eux, en une même heure huguenot et catholique, et puis le voilà à la messe, et sonne le tambourin !* »

Le plus grand nombre regarda cette conversion comme le gage d'une patriotique réconciliation. Les états furent tués du coup. Ils déclarèrent qu'ils n'avaient point pouvoir pour régler la succession au trône, renouvelèrent le serment d'union, ordonnèrent la publication du concile de Trente, pour faire quelque chose, et se dispersèrent au milieu de l'indifférence générale. Dans les provinces, la réaction se prononça davantage. Lyon

s'insurgea contre le duc de Nemours et arbora le drapeau blanc ; Meaux, Péronne, Montdidier, Vitry, Orléans, entraînaient leurs gouverneurs.

Le sacre, qui eut lieu dans la magnifique cathédrale de Chartres (27 février 1594), augmenta ces dispositions. Là où l'entraînement populaire ne suffisait pas, Henri aida au dénouement par d'habiles négociations. Ainsi, il acheta Paris à Brissac pour un bâton de maréchal, les gouvernements de Mantes et de Corbeil, et 200 000 écus.

Quand le roi se présenta, reçu par Brissac et le prévôt des marchands, l'Huilier, moitié souriant, moitié menaçant, les cloches sonnèrent à pleines volées, et les cris de : « Vive la paix ! Vive le roi ! » le saluèrent.

Quelques ligueurs qui voulurent remuer furent contenus par les gardes bourgeoises. La garnison espagnole, au nombre de 3000 hommes, se cantonna dans le faubourg Saint-Antoine, espérant d'abord y faire résistance. Quand elle sut le roi au Louvre et toute la ville satisfaite ou tranquille, elle se résigna à sortir avec les honneurs de la guerre. L'ambassadeur, duc de Féria, passant avec elle sous les fenêtres du palais, ne fit au roi qu'un maigre salut. « *Messieurs*, dit Henri avec son ironie habituelle, *recommandez-moi à votre maître, mais n'y revenez plus !* » Ils n'y étaient que trop venus ! Un ligueur, Villeroy, en fait l'aveu. « *Nous n'avons soutenu la guerre depuis le commencement que des deniers du roi d'Espagne et avec ses forces.* »

Le roi avait la capitale, où le parlement épuré et restauré abolit les arrêts rendus contre lui, où la Sorbonne reconstituée le reconnut pour vrai et légitime roi, mais il n'avait pas toute la France ;

Les Espagnols y étaient encore, et les chefs ligueurs comptaient ne sortir de cette longue tourmente que les mains bien garnies.

Henri marcha d'abord contre les Espagnols et les Lorrains, fortement établis dans quelques places de la frontière du nord, surtout à Laon.

Un de ses partisans les plus dévoués, dont le rôle grandissait chaque jour, Maximilien de Béthune, baron de Rosny, plus tard duc de Sully, fut chargé des traités et eut ordre « de n'y point user de façons ni remises ; » Henri voulant à tout prix « marier son royaume à la paix. »

...

Villars-Brancas livra Rouen et la Normandie pour la charge d'amiral et 60 000 livres de pension.

Le fils du Balafré, Guise, céda ses places en Champagne pour 24 000 livres de pension et le gouvernement de la Provence

Le duc de Lorraine fit sa paix pour 900 000 écus et le gouvernement de Toul et de Verdun. On félicitait un jour Henri IV de ce que ses loyaux sujets lui avaient rendu son royaume : « *dites vendu* » s'écria-t-il. Sully estime qu'il lui en coûta 32 millions qui en vaudraient quatre fois autant aujourd'hui. Pour mieux finir la guerre civile, Henri commença une guerre nationale contre l'étranger.

L'Espagne seule perpétuait la résistance des derniers ligueurs, et retardait l'absolution pontificale qui manquait encore à Henri IV. Peut-être même ne fut-elle pas étrangère à une tentative d'assassinat faite contre le roi.

Un jeune homme, Jean Châtel, lui porta un coup de couteau à la gorge. Henri, en se baissant pour embrasser un seigneur, évita le coup et ne fut frappé qu'à la lèvre.

Châtel avait étudié chez les jésuites et était en relations avec plusieurs d'entre eux. Ces pères s'étaient montrés dans la Ligue les plus ardents fauteurs des prétentions espagnoles. Un d'eux fut exécuté après Châtel ; un arrêt du parlement bannit les autres du royaume le 8 janvier 1595, « comme perturbateurs du repos public et corrupteurs de la jeunesse. »

Le 17 du même mois, Henri déclara solennellement la guerre à Philippe II.

Celui-ci ordonna au gouverneur du Milanais, Vélasco, de passer dans la Franche-Comté, et à Fuentès, gouverneur des Pays-Bas, de se jeter en Picardie. Henri IV courut au-devant du premier et renouvela en Bourgogne ses héroïques témérités. Le 4 juin, il fut surpris avec le maréchal de Biron près de Fontaine-Française par l'armée ennemie ; il n'avait qu'une poignée de braves autour de sa personne. « *Faites, messieurs*, leur dit-il, *comme vous m'allez voir faire* » et, en risquant dix fois sa vie, il arrêta l'effort des Espagnols ; ses troupes eurent le temps de le rejoindre...

L'absolution, depuis longtemps demandée au pape par Henri IV, couvrit heureusement ces revers. Philippe II menaça en vain. « Clément VII, dit un cardinal, a perdu l'Angleterre par trop de vivacité ; que Clément VIII ne perde pas la France par trop de lenteur. » Les deux ambassadeurs du roi, Duperron et d'Ossat, ayant abjuré l'hérésie au nom d'Henri, et promis la publication des décrets du Concile de Trente, excepté ceux qui pourraient exciter quelques troubles, le grand pénitencier toucha de sa baguette la tête des ambassadeurs agenouillés, et le pape prononça la formule d'absolution au milieu des acclamations du peuple.

Le roi, du reste, remplissait partout et minutieusement les devoirs d'un bon catholique. A la messe, il édifiait les fidèles ; au plus long sermon, il ne montrait pas d'ennui, et le jour de Pâques il touchait les écrouelles. On n'eût pu trouver un prince plus orthodoxe.

C'était l'événement qu'attendait Mayenne pour faire sa soumission. Il rendit ses dernières places et reçut en échange le gouvernement de la Bourgogne, trois villes de sûreté et 335 000 écus. La première entrevue des deux anciens ennemis eut lieu au château de Monceaux, dans la Brie. Henri embrassa Mayenne, le prit par le bras, et le fit promener à grands pas par les jardins.

Mayenne, très-gros, très-pesant, suait et soufflait, était rendu. Henri s'arrêta enfin, et lui tendant la main : « Touchez là, mon cousin, voilà le seul mal que vous recevrez jamais de moi. » Ce fut, en effet, la seule vengeance qu'il tira du chef de la Ligue. Mayenne, au reste, le servit depuis ce jour avec fidélité, et sauva peut-être devant Amiens l'armée royale, surprise par ses anciens amis, les Espagnols.

Son neveu, le duc de Guise, fit mieux encore : il reconquit la Provence et Marseille sur le duc de Savoie, les troupes de Philippe II et des traîtres. Le premier de ces traîtres, d'Épernon, trouva pourtant moyen de faire un bon accommodement. Il stipula, avant de poser les armes, qu'on lui assurerait les gouvernements d'Angoumois et de Saintonge, de Limousin et de Périgord. Joyeuse se fit de même donner le Languedoc. Le roi ne refusait rien, bien sur de tout reprendre un jour, quand il aurait remis un peu d'ordre dans le chaos que la Ligue lui avait légué.

En 1598, Henri IV avait chassé l'étranger, rapprochés les catholiques et les protestants, mis enfin la paix au-dedans et sur les frontières.

Il fallait maintenant guérir la France de tous les coups qu'elle avait reçus. « *Je n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre*, écrivait Henri, en 1596; *mes pourpoints sont troués au coude, et ma marmite est souvent renversée.* » Le pays ressemblait à son roi. Un contemporain estimait, dès 1580, que 800 000 personnes avaient déjà péri par la guerre et les massacres ; que 9 villes avaient été rasées, 250 villages brûlés, 128 000 maisons détruites. Et

depuis cette époque qui précède la Ligue, combien de ruines nouvelles ! Les ateliers sans travail, le commerce interrompu, l'agriculture désolée, partout le brigandage, voilà d'où il fallait qu'Henri IV tirât la France.

La noblesse lui avait proposé un moyen pour sortir de cette détresse ; elle lui offrait tout l'argent nécessaire au gouvernement et à l'entretien de l'armée, à condition seulement de trouver bon « que ceux qui avoient des gouvernements par commission les pussent posséder en propriété, en les reconnoissant de la couronne par simple hommage-lige, chose qui s'estoit autrefois pratiquée. » Cette chose autrefois pratiquée était précisément ce que la royauté n'avait pas cessé de détruire pièce à pièce depuis deux siècles, et Henri IV était moins disposé qu'aucun de ses prédécesseurs à restaurer la féodalité. C'est en retirant au contraire la France des mains de ces « tyranneaux » pour la gouverner lui-même qu'il entreprit de la faire renaître.

Henri avait déjà trouvé l'homme qui devait l'aider dans cette œuvre, plus difficile que celle des champs de bataille ; un homme de ferme bon sens, d'esprit clair et juste, cœur intrépide, caractère de fer, le protestant Maximilien de Béthune, plus tard duc de Sully. Il était né au château de Rosny, près de Mantes, en 1560, et avait sept ans de moins que le roi. A l'époque de la Saint-Barthélemy, il étudiait à Paris. Son gouverneur et son valet furent tués ; il ne se déconcerta pas, malgré ses douze ans, et avec sa robe d'écolier et sous le bras un livre d'Heures, qui lui servit de passeport à travers les assassins, il alla demander asile au principal du collège de Bourgogne, qui le cacha trois jours. Il s'attacha au roi de Navarre,

Le suivit dans toutes ses aventures et ses batailles, se montrant aussi brave que pas un : souvent blessé, à Ivry, par exemple, d'où on l'emportait mourant quand le roi le rencontra et « l'embrassa des deux bras, » comme « brave soldat, vrai et franc chevalier. »

L'Espagne, ne pouvant plus faire la guerre, renouait des complots. Elle avait raison de craindre, car la puissance de cette maison d'Autriche, maîtresse de tant de pays et si fortement appuyée sur l'Europe catholique, était l'objet continuel des méditations de Henri IV.

La détruire était son rêve; mais ce rêve s'ennoblissait par le but, l'établissement en Europe d'un système politique qui mît sous la garantie de tous les États l'indépendance des religions et celle des peuples. Il eût voulu chasser la maison d'Autriche des Pays-Bas, de l'Italie et de l'Allemagne, faire de la Hongrie, accrue des provinces autrichiennes, un puissant royaume capable de tenir tête aux Turcs, si on ne venait pas à bout de les reléguer en Asie : donner la Lombardie au duc de Savoie, la Sicile à Venise, constituer la partie péninsulaire de l'Italie en un seul État ayant le pape pour chef ; Gênes et Florence, avec les petites seigneuries voisines, en une république, en former une autre aux Pays-Bas ; étendre la Confédération suisse au Tyrol et laisser l'Allemagne en empire électif. L'Europe alors avec six royaumes héréditaires : France, Espagne, Angleterre, Suède, Danemark et Lombardie ; avec cinq dominations électives : Pologne, Hongrie, Bohême, Empire et Papauté ; avec ses quatre républiques : Venise, Gênes et Florence, Suisse, Pays-Bas, eût composé elle-même une grande république ayant un conseil suprême de députés de tous les États, qui aurait été chargé de prévenir les injustices et les collisions.

Le règne du droit aurait remplacé celui de la force. Ce projet était l'application d'un grand principe, qu'on ne soupçonnait pas alors, et que nous venons seulement de retrouver, le respect des nationalités.

En preuve du désintéressement de ses vues, Henri, dans ce grand remaniement de l'Europe, se proposait de ne rien demander pour la France, rien du moins qu'il ne parût légitime de lui

accorder. « *Je veux bien, disait-il, que la langue-espagnole demeure à l'Espagnol, l'allemande à l'Allemand, mais toute la française doit être à moi.* »

Et il avait jeté les yeux sur la Savoie que son duc laisserait en prenant la Lombardie, sur la Lorraine dont il voulait fiancer l'héritière au Dauphin, sur la Belgique et la Franche-Comté qui n'avaient nulle raison d'être à l'Espagne.

Il n'espérait sans doute pas accomplir toutes ces choses ; mais, pour en exécuter une partie, il comptait sur l'alliance de l'Angleterre, dont la reine Élisabeth vécut, jusqu'à sa mort (1603), dans la meilleure intelligence avec la France

Les alliances d'Henri IV avec les protestants, les Maures et les Turcs, alarmaient les catholiques à gros grains, comme l'Estoile appelle les anciens ligueurs mal ralliés. En vain il s'était efforcé de conserver l'amitié du pape, dont il avait obtenu son divorce avec Marguerite de Valois pour épouser, en 1600, la nièce même du pontife, Marie de Médicis, triste femme qui ne lui apportait ni cœur, ni beauté, ni esprit, mais la plus grosse dot qu'on pût alors trouver.

En vain, il avait, en 1603, laissé rentrer les jésuites en France, pris son confesseur dans leur compagnie, bâti pour eux le collège de la Flèche et donné à leurs maîtres le droit d'enseigner. Il n'en était pas moins aux yeux d'un grand nombre l'ennemi de la religion: c'est ce qui fut persuadé à un fanatique, François Ravaillac.

Henri IV était inquiet et triste : des bruits de complots lui revenaient sans cesse ; déjà dix-neuf tentatives d'assassinat avaient échoué : il avait sujet d'en craindre une vingtième.

Avant de partir pour la guerre, il céda aux instances de la reine qui voulait être sacrée. « *Ah! Mon ami, disait-il à Sully, que ce sacre me déplaît! Ah! Maudit sacre, tu seras cause de ma mort! Je mourrai dans cette ville et n'en sortirai jamais! Ils me tueront ; car je vois bien qu'ils n'ont d'autre remède en leur danger que ma mort* »

Il revint pourtant de cette cérémonie, mais ces noires idées ne le quittèrent point : « *Vous ne me connaissez pas, vous autres, dit-il à quelques seigneurs ; mais je mourrai un de ces jours, et quand vous m'aurez perdu, vous connaîtrez lors ce que je valois, et la différence qu'il y a de moi aux autres hommes.* »

Ravaillac ne chercha pas à fuir.

On eut grand peine à empêcher le peuple de le mettre en pièces. Enfermé près de là, dans l'hôtel de Retz, on parut pendant neuf jours l'y oublier, de sorte que beaucoup de gens purent le voir et lui parler. Le parlement mena ensuite rondement le procès.

Ravaillac fut condamné, le 27 mai, à être tenaillé aux mamelles et aux membres, avec versement dans les plaies de plomb fondu et d'huile bouillante, à avoir le poing droit brûlé au feu de soufre, pour être ensuite écartelé et ses restes réduits en cendres et jetés au vent. L'écartèlement, dit le procès-verbal, dura une grande heure

Le peuple furieux s'était de lui-même mis aux cordes. Les juges ne lui trouvèrent pas ou n'osèrent point lui trouver de complices.